



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
LA ROCHE-SUR-YON

TRIBUNAL DIGITAL / IDENUM / ACCÈS RÉSERVÉ

tribunal :digital
Agir en justice

[Saisir un tribunal de Commerce](#)
[Accéder à mes dossiers](#)



[Activer mon identité numérique](#)



[Suivre une affaire sur Infogreffe](#)

[Juges](#) : accédez au bureau électronique du juge

Suite à la signature du 24 Août 2020 du contrat de procédure et de la convention relative au RPVA entre le Tribunal, les deux barreaux de LA ROCHE SUR YON et des SABLES D OLLONNE, il a été convenu que celui sera applicable aux affaires nouvelles inscrites au rôle à compter du 1er Octobre 2020.

Toutes les affaires en cours seront quant à elles régies par la même organisation du contentieux général et référés en vigueur jusqu'à présent.

Nous vous invitons à prendre connaissance du calendrier des audiences 2021.

[RPVA](#) : accédez au réseau privé virtuel des avocats

[*Contrat de procédure signé le 24 Août 2020*](#)

[*Convention RPVA signée le 24 Août 2020*](#)

[*Contrat de procédure n°2 signé le 22 juillet 2022*](#)

[12/02/2021 - Compte rendu de la réunion RPVA - Procédure Tribunal de Commerce](#)

[Chambre d'Arbitrage - Conciliation et Médiation de Vendée](#)

[Consultez ici le calendrier des audiences au fond de l'année 2026](#)

[Consultez ici le calendrier des audiences en référé de l'année 2026](#)

[Consultez ici le calendrier des audiences de procédures collectives de l'année 2026](#)

--

Statistiques : [cliquez ici](#)